



ACTEURS DE LA
FINANCE RESPONSABLE

 Scaled Risk

DÉCRYPTAGE : DOCUMENT DE TRAVAIL DE L'EFRAG PORTANT SUR LE REPORTING CLIMAT DES ENTREPRISES, DANS LE CADRE DE LA FUTURE RÉGLEMENTATION CSRD.

Septembre 2021



Le groupe consultatif européen sur l'information financière (Efrag) a publié mi-septembre une première esquisse de ce que pourrait être le standard de reporting sur le climat pour les entreprises, dans le cadre de la future directive CSRD.

Le 21 avril 2021, la Commission européenne a adopté une proposition de directive relative au reporting lié au développement durable des entreprises (« CSRD »), qui, si elle est adoptée, modifiera les exigences de déclaration existantes de la réglementation actuelle : NFRD.

La Commission européenne propose l'élaboration de normes communes obligatoires de reporting sur le développement durable et vise à aligner le reporting sur le développement durable avec le reporting financier. Son objectif est de mettre à jour la réglementation NFRD afin d'aligner les obligations de reportings avec les réglementations SFDR Taxonomie.

Ce premier document doit aboutir à un projet définitif à présenter d'ici à la mi-2022 à la Commission européenne si celle-ci veut tenir son calendrier. Il s'agit pour le moment d'un document de travail mais ce "Climate Standard Prototype", nous permet de nous faire une première idée de ce que pourrait être la future directive sur le reporting ESG des entreprises, ou CSRD (Corporate sustainability reporting directive).

Ce premier projet porte pour l'instant uniquement sur les données relatives à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, parmi les nombreux thèmes qui seront abordés dans le cadre de CSRD (gestion des pollutions, utilisation des ressources en eau, économie circulaire...).

Qui est concerné par le futur reporting CSRD ?

La réglementation CSRD concerne toutes les grandes entreprises (plus de 250 employés et un total de bilan supérieur à 20 millions d'euros ou un chiffre d'affaires net de 40 millions d'euros ou plus), toutes les entreprises cotées en bourse (à l'exception des microentreprises cotées) et les sociétés non-cotées qui choisissent volontairement de se conformer à la CSRD.

Quels sont les objectifs de ce rapport ?

1. Créer de la transparence pour les investisseurs et les autres parties prenantes de l'entreprise en mettant à disposition les informations qui concernent :
 - Les impacts de l'entreprise sur le changement climatique et ses efforts d'atténuation passés, actuels et futurs ;
 - Les risques et opportunités résultant du changement climatique auxquels l'entité est exposée ;
 - Les risques et opportunités liés au climat qui pourraient avoir un impact sur la situation financière de l'entreprise, ses performances et sa capacité à créer de la valeur à court, moyen et long terme ;
 - Les projets de transformation de son modèle économique et de ses opérations en faveur d'une transition vers une économie durable et avec l'ambition de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

2. Proposer un projet réglementaire aligné avec les objectifs de l'UE liés au climat à la fois au travers de CSRD mais aussi en cohérence avec les réglementations européennes existantes (Taxonomie, le SFDR, etc.).

3. Proposer un standard réglementaire qui saura créer et maintenir un lien de cohérence avec les autres initiatives internationales, afin de promouvoir autant que possible des méthodes communes sur ce sujet crucial. Le projet de document tend à être compatible avec :
 - Les recommandations de la Task Force for Climate-related Financial Disclosures (TCFD) (sous réserve d'évolutions potentielles liées à la consultation TCFD en cours) ;
 - La Global Reporting Initiative (GRI) (sous réserve des divulgations standard universelles GRI encore en cours d'élaboration) ;
 - L'IFRS Foundation ;
 - Les ambitions du régulateur américain.

Résumé du document de travail

Proposition de trame de reporting extra-financier à l'attention des entreprises, par le groupe de travail de l'EFRAG

1. Stratégie

A. Liens entre le climat & la stratégie de l'entreprise

i. Effets du changement climatique sur le modèle économique et la stratégie :

Décrire les effets réels et potentiels des risques et opportunités liés au climat sur le modèle commercial et la stratégie, y compris la référence aux produits et services, aux opérations et aux chaînes de valeur.	Informations qualitatives (texte)	Basé sur les recommandations de la TCFD
Décrivez où, dans la chaîne de valeur, les risques liés au climat sont concentrés et effectuer une identification des ressources clés et des processus de l'entreprise auxquels ces risques se rapportent.	Processus en amont, en aval et informations qualitatives à fournir sur les méthodes utilisées	
Décrire comment les risques et opportunités liés au climat contribuent à la stratégie et à la prise de décision de la direction.	Informations qualitatives (texte)	

ii. Résilience du business model et de la stratégie face aux risques climatiques :

Décrivez la résilience du/des modèles commerciaux et de la stratégie actuels aux risques liés au climat.	Informations qualitatives (texte)	Basé sur les recommandations de
La résilience du ou des modèles économiques a-t-elle été vérifiée en utilisant une gamme de scénarios climatiques, notamment un scénario 2°C et 1,5°C pour les risques de transition et des scénarios >2°C pour les risques physiques ?	OUI/NON	Basé sur les recommandations de la TCFD/CDP
Si oui, décrivez les scénarios qui ont été envisagés, pourquoi ils ont été choisis, les hypothèses clés retenues et l'horizon temporel sur lequel l'analyse a été menée.	Informations qualitatives (texte)	
Décrivez les implications stratégiques à court, moyen et long terme résultant de l'analyse ci-dessus.		Basé sur les recommandations de la TCFD
Divulguer la part du chiffre d'affaires des activités alignées sur la taxonomie par rapport aux activités éligibles et fournir une estimation de ce ratio sur 5 ans.	Quantitatif (%)	Basé sur les recommandations de la Taxonomie

Résumé du document de travail

iii. Impacts du business model et de la stratégie sur le changement climatique :

Décrivez comment le modèle commercial et la stratégie provoquent et stimulent les émissions de GES et d'autres impacts liés au climat dans vos propres opérations et tout au long de la chaîne de valeur.	Informations qualitatives (texte)	Basé sur les guides NFRD 2019
Décrivez les plans visant à garantir que le modèle économique et la stratégie sont compatibles avec la transition vers la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C conformément à l'Accord de Paris (c'est-à-dire le plan de transition).	Informations qualitatives (texte)	Basé sur la proposition de loi CSRD

B. Impacts, risques & opportunités liées au climat

i. Processus d'identification et d'évaluation des impacts sur le changement climatique et des risques et opportunités liés au climat :

Décrivez le processus d'identification et d'évaluation des impacts négatifs et positifs sur le changement climatique tout au long de la chaîne de valeur.	Informations qualitatives (texte)	Matrice de matérialité d'impact « Positive Impact »
Décrire les processus d'identification et d'évaluation des risques et opportunités de transition à court, moyen et long terme tout au long de la chaîne de valeur. Intégrer une définition des horizons temporels considérés et une analyse de scénario afin de permettre d'identifier la façon dont la taille et l'échelle des risques et des opportunités est évaluée et comment les risques et les opportunités sont sélectionnés.		Basé sur les recommandations de la TCFD/CDP
Décrire les processus d'identification et d'évaluation des risques physiques à court, moyen et long terme tout au long de la chaîne de valeur. Intégrer une définition des horizons temporels considérés et une analyse de scénario afin de permettre d'identifier la façon dont la taille et l'échelle des risques est évaluée et comment les risques sont sélectionnés.		

ii. Description des impacts sur le changement climatique et des risques et opportunités liés au climat :

Décrivez les principaux risques de transition	Informations qualitatives (texte)	Basé sur les recommandations de la TCFD/CDP
Décrivez les principaux risques physiques		
Décrivez les opportunités à court, moyen et long terme susceptibles d'avoir un effet financier ou stratégique important pour l'entreprise.		
L'entreprise a-t-elle des impacts significatifs, hors émissions de GES dans sa chaîne de valeur ?	OUI/NON	
Décrire les impacts significatifs non liés aux GES sur le changement climatique.	Informations qualitatives (texte)	

Résumé du document de travail

iii. Intégration des impacts sur le changement climatique et des risques et opportunités liés au climat dans les processus de gestion :

Décrire les processus de validation des résultats de l'évaluation des impacts sur le changement climatique ainsi que des risques et opportunités climatiques.	Informations qualitatives (texte)	
Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des impacts sur le changement climatique et les risques et opportunités liés au climat sont intégrés dans la définition globale de la gestion des risques, du système de gestion et de la stratégie.		Basé sur les recommandations TCFD/GRI

C. Gouvernance en matière d'enjeux climatiques

i. Gouvernance des impacts sur le changement climatique et des risques et opportunités liés au climat au niveau du conseil d'administration :

Existe-t-il une surveillance formelle au niveau du conseil d'administration des questions liées au climat ?	OUI/NON	
Décrivez la structure de gouvernance et les comités au niveau du conseil responsables des questions liées au climat, y compris les processus de délégation de pouvoirs du niveau du conseil aux niveaux de gestion et d'exploitation.	Informations qualitatives (texte) ou graphique	Basé sur les recommandations de la CDP
Décrivez le niveau de connaissances des membres du board en matière de changement climatique.		Basé sur le prototype ci-après
Décrivez le processus de surveillance du Conseil couvrant les décisions liées au climat, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Revue stratégique ou des plans • Quand et comment une question liée au climat est portée à l'attention du Conseil • Suivi des performances/objectifs • Décisions CapEx/M&A... 		Basé sur les recommandations TCFD/CDP
Nombre de décisions liées au climat prises par le Conseil au cours de l'année de référence, comme indiqué dans les procès-verbaux des réunions du Conseil ?	Quantitatif	

Résumé du document de travail

ii. Gouvernance des impacts sur le changement climatique et des risques et opportunités liés au climat au niveau de la gestion et des opérations :

L'entreprise attribue-t-elle des responsabilités et des pouvoirs liés au climat à des postes de direction ou à des comités ?	OUI/NON	Prototype ci-après
Décrivez la/les structures organisationnelles associées et les lignes hiérarchiques.	Informations qualitatives (texte) ou graphique	Basé sur les recommandations TCFD/CDP
<p>Décrivez le rôle des niveaux de gestion et d'exploitation concernant, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modèle et stratégie d'entreprise • Politiques d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique • Évaluation et/ou gestion des impacts, risques et opportunités • Objectifs de réduction des émissions 		Basé sur les recommandations TCFD/CDP/ prototype ci-après
Décrivez le niveau de connaissances des cadres supérieurs en matière de changement climatique.		
Décrivez l'engagement avec les parties prenantes concernant les impacts sur le changement climatique et les risques et opportunités liés au climat, y compris l'engagement avec les partenaires en amont et en aval pour promouvoir des solutions d'atténuation et/ou d'adaptation au changement climatique.		Basé sur les guides NFRD 2019

Résumé du document de travail

iii. Mécanismes internes incitatifs liés au climat (prototype) :

- Rémunération incitative sur la réduction des émissions de GES
- Outils internes de tarification du carbone

Décrire comment la rémunération liée au climat est organisée au sein de l'entreprise.

Décrivez comment le système de tarification interne du carbone est mis en œuvre dans l'entreprise.

Rémunération incitative à la réduction des émissions de GES	Dirigeants	Managers	Employés	Total
Pourcentage de personnes incitées à atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES				
Proportion relative de la rémunération variable indexée sur la réalisation des objectifs de réduction des émissions de GES (%)				
Part de la rémunération totale basée sur des incitations à la réduction des émissions de GES				

Tarification interne du carbone	Oui/Non	Volume en jeu	Prix appliqués
L'entreprise utilise-t-elle des systèmes internes de tarification du carbone pour encourager la performance climatique, par exemple :			
• impact de la tarification fictive du carbone sur le CapEx			
• impact de la tarification fictive du carbone sur l'investissement en R&D			
• Redevance/fonds carbone interne			
Autres			

2. Mise en œuvre

A. Politiques mises en œuvre et objectifs

i. Politique mise en œuvre : Engagement politique sur l'atténuation du changement climatique

Décrivez les engagements politiques liés à l'atténuation du changement climatique, en détaillant leur contenu, leur périmètre par rapport à la chaîne de valeur et la manière dont ils sont communiqués aux parties prenantes, y compris les partenaires commerciaux.	Informations qualitatives (texte)	Basé sur les standards des GRI
Décrivez comment les engagements politiques liés à l'atténuation du changement climatique sont mis en œuvre au sein de vos propres opérations et de la chaîne de valeur.		

Résumé du document de travail

ii. Politique mise en œuvre : Engagement politique sur l'adaptation au changement climatique

<p>Décrivez les engagements politiques liés à l'adaptation au changement climatique, en détaillant leur contenu, leur périmètre par rapport à la chaîne de valeur et la manière dont ils sont communiqués aux parties prenantes, y compris les partenaires commerciaux.</p>	<p>Informations qualitatives (texte)</p>	<p>Basé sur les standards des GRI</p>
<p>Décrivez comment les engagements politiques liés à l'adaptation au changement climatique sont mis en œuvre au sein de vos propres opérations et de la chaîne de valeur.</p>		

iii. Présentation d'objectifs quantitatifs :

Pour chacun des points ci-après, préciser un objectif chiffré à 5 ans (2025, 2030 et plus si cela semble pertinent au regard de l'activité de l'entreprise).

Objectif 1 : intensité énergétique

Objectif 2 : réduction des émissions de GES Scopes 1 et 2 (absolu + intensité)

Objectif 3 : réduction des émissions de GES Scope 3 (absolu + intensité)

Objectif 4 : autres cibles d'intensité carbone (facultatif)

Objectif 5 : Neutralité carbone / objectif net zéro

<p>L'entreprise a-t-elle un objectif de neutralité carbone / zéro net ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p>Basé sur les standards de la CDP</p>
<p>En quelle année ?</p>	<p>Quantitatif</p>	
<p>Décrivez comment la cible a été fixée, y compris le périmètre et les leviers pour l'atteindre.</p>	<p>Qualitatif</p>	

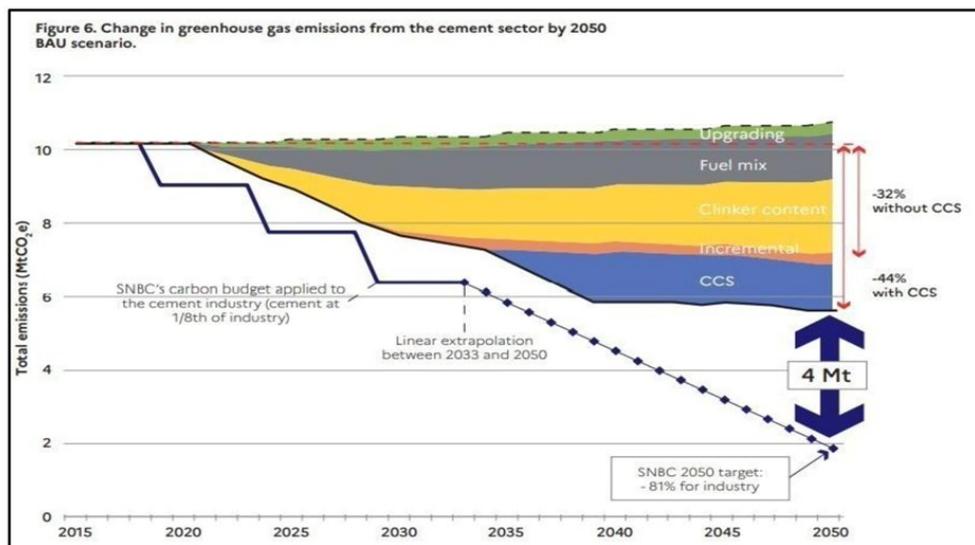
Objectif 6 : réduction des émissions de GES présentés comme une voie vers le zéro net

Divulgaration des objectifs de réduction des émissions de GES pour 2025 et 2030 (et, le cas échéant, tous les 5 ans de 2030 à 2050)

- ◆ *Par rapport au meilleur scénario climatique disponible à 1,5°C lié à l'activité ou au secteur de l'entreprise ;*
- ◆ *Si les scénarios de 1,5°C ne sont pas disponibles par rapport aux -55 % de réduction des GES en 2030 alignés sur l'objectif climatique de l'UE ;*
- ◆ *Présenté sous forme de graphique montrant l'évolution dans le temps vers le net zéro*

Résumé du document de travail

Exemple :



Objectif 7 : Parcours de réduction des émissions de GES présenté par le levier de décarbonisation

- ◆ *Présentation avec des sources connues (GIEC, IAE...) sous forme de table et de graphique en cascade, l'effort de modélisation commerciale et une justification de tous les éléments et les leviers disponibles pour atteindre la décarbonisation*

Objectifs de réduction des émissions répartis par levier de décarbonisation en valeur absolue	Année de base	Jalons et objectifs par années			Hypothèses pour chaque levier de décarbonisation
	2015 – 2022	2025	2030	Jusqu'en 2050	
Voie des objectifs de réduction des émissions de GES (Scopes 1, 2 et 3).					
Exemple de levier : Demande Réduction du matériel	N/A				
Exemple de levier : Matériaux Efficacité des matériaux et des processus	N/A				
Exemple de levier : Économie circulaire et déchets industriels	N/A				
Exemple de levier : Mesure d'efficacité énergétique	N/A				
Exemple de levier : Électrification et changement de combustible	N/A				
Exemple de levier : Les technologies CCU et CCS	N/A				
Autres leviers	N/A				

Lors de la présentation de la trajectoire par leviers de décarbonisation, l'entreprise peut également indiquer ses émissions bloquées (émissions qui seront nécessairement émises en raison des actifs existants et prévus). L'évaluation des émissions bloquées permet aux entreprises d'identifier les besoins d'investissement dans les actifs existants ou leur retrait progressif, et aux investisseurs d'analyser les risques liés aux actifs échoués.

Résumé du document de travail

B. Actions et ressources

i. Mesures d'atténuation et ressources pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES

Description des actions clés	Temps d'horizon	Réduction attendue des émissions de GES	Ressources dédiés			
			R&D	CapEx* passé	CapEx* actuel	CapEx plan*
Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables	2025	Tonnes de CO2e	Année en cours	Les 3 dernières années	Année en cours	Les 5 prochaines années
Améliorer l'efficacité énergétique / électrification des processus industriels						
Réduire la consommation d'énergie des bâtiments						
Passage à des transports à faible émission de carbone						
Réduire l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement.						
Réduire l'empreinte carbone des produits						
Réduire les forçages climatiques à court terme						
Renforcer l'engagement politique (etc.)						

* Cohérent avec les divulgations de la taxonomie de l'article 8

- ◆ La liste présentée ici contient des exemples. Les actions clés doivent correspondre à la liste des leviers de décarbonisation, identifiés par l'entité déclarante.
- ◆ Les actions clés sont généralement réparties entre l'amont, les opérations propres et l'aval.
- ◆ L'horizon temporel doit être cohérent avec les étapes clés ou l'année cible.
- ◆ La divulgation des ressources liées à l'OpEx doit encore être discutée comme par exemple :
 - o OpEx passés (les 3 dernières années comme dans le cas de l'OpEx de l'entreprise)
 - o Plan OpEx (futur)
 - o Équivalent temps plein (ETP) annuel lié au climat.

Résumé du document de travail

ii. Actions d'adaptation et ressources pour gérer les risques climatiques physiques

Description des actions clés	Temps d'horizon	Résultats attendus	Ressources dédié			
			R&D	CapEx* passé	CapEx* actuel	CapEx plan*
Évaluer les risques climatiques physiques et risques de vulnérabilité	2025	Liste des principaux risques physiques	Année en cours	Les 3 dernières années	Année en cours	Les 5 prochaines années
Mesurer la Value at Risk liée au climat						
Adapter la couverture d'assurance des dommages						
Investir dans la protection contre les inondations, les vagues de chaleur ou de froid, incendies de forêt, etc.						
Déplacer les installations de production						
Renforcer l'engagement politique (etc.)						

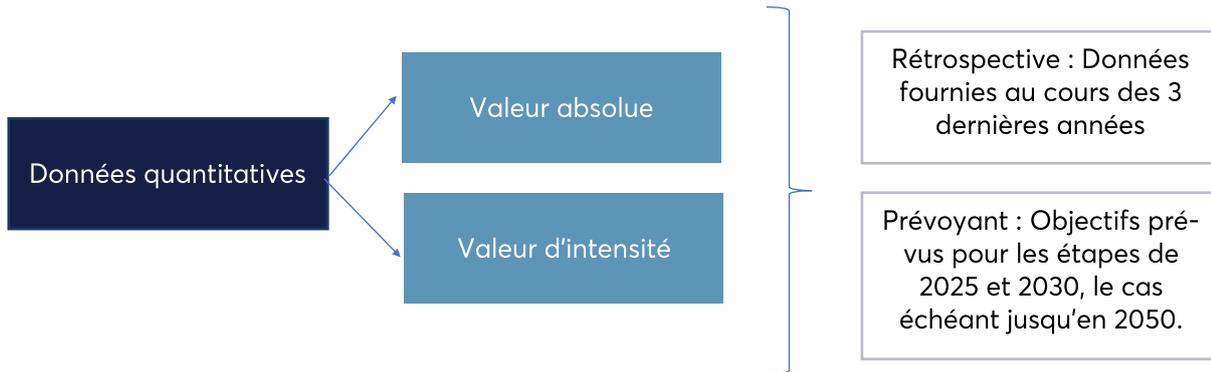
* Cohérent avec les divulgations de la taxonomie de l'article 8

- ◆ La liste présentée ici contient des exemples.
- ◆ La divulgation des ressources liées à l'OpEx doit encore être discutée comme par exemple :
 - o OpEx passés (les 3 dernières années comme dans le cas de l
 - o OpEx plan (futur)

3. Mesure de la performance

Enfin, afin de mesurer les résultats des entreprises en comparaison avec les objectifs fixés, le groupe de travail propose de reporter un ensemble d'indicateurs.

Toutes ces informations quantitatives devront être mises à disposition de la façon suivante :



A. Consommation d'énergie et mix énergétique

- Consommation totale d'énergie
- Mix consommation énergétique + Répartition renouvelables/non renouvelables
- Part d'hydrogène vert
- Objectifs d'intensité énergétique

B. Émissions de gaz à effet de serre (Scope 1, 2, 3)

- Divulgation des émissions de GES des Scopes 1 et 2 en valeurs absolues et d'intensité par rapport aux objectifs ;
- Divulgation des estimations sur les catégories significatives d'émissions de GES de Scope 3 en termes absolus et valeurs d'intensité ;
- Présentation pour les Scopes 1, 2 et les catégories significatives du Scope 3 sous forme de graphique ;
- Divulgation facultative des absorptions, des compensations et des émissions évitées, séparément des émissions de GES ;
- Intensité carbone liée aux objectifs spécifiques de l'UE :
 - * Par chiffre d'affaires pour la régulation de la finance durable
 - * Divulgation facultative de l'intensité carbone des activités logistiques et tertiaires.

Résumé du document de travail

C. Mesure des activités alignées avec la Taxonomie Européenne

Afin de répondre aux enjeux liés à la réglementation sur la Taxonomie (en particulier l'article 8), le groupe de travail propose le prototype de tableau de reporting suivant :

Proportion du chiffre d'affaires/ CapEx /OpEx provenant des produits et services associés à des activités alignées sur la taxonomie	L'atténuation du changement climatique		L'adaptation au changement climatique	
	N-1	N	N-1	N
Proportion du chiffre d'affaires				
Chiffre d'affaires absolu (Montant m€)				
% du chiffre d'affaires éligible à la taxonomie				
% du chiffre d'affaires aligné sur la taxonomie				
Proportion de CapEx				
CapEx absolu (Montant m€)				
% d'éligibilité de la taxonomie CapEx				
% de la taxonomie alignée CapEx				
Proportion d'opérations vertes				
OpEx absolu (Montant m€)				
% OpEx éligibles pour la taxonomie				
% de la Taxonomie alignée OpEx				

D. Exposition financière aux risques physique et de transitions / opportunités

- Mesure de l'exposition financière aux risques physiques
- Mesure de l'exposition financière aux risques de transition :
 - Description et quantification illustrative de l'exposition financière aux réglementations, politiques, technologies, évolutions du marché ou réputation liées au climat ;
 - Conséquences financières potentielles du plan d'allocation EU ETS sur la période 2021-2030
- Opportunités financières liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

Conclusion

La diffusion de ce premier document de travail dévoile ce que pourrait être le volet climat, du futur standard européen en matière de reporting émetteur. Comme le démontrent les travaux émanant de ce « working paper », le régulateur semble envisager de mettre le concept de double matérialité au cœur de la future réglementation CSRD. Celle-ci encouragera demain les entreprises à s'interroger sur leurs pratiques avec un double regard : à la fois en mesurant l'impact que l'entreprise peut avoir sur le changement climatique et mais aussi en mesurant l'impact que le changement climatique peut avoir sur l'entreprise. Elle s'inscrira en cohérence avec les autres réglementations et standards (TCFD, SFDR, Taxonomie), afin de simplifier le futur travail de reporting des entreprises et des institutions financières.



Sarah Labbé

Consultante ESG & RSE

Sarah est co-fondatrice et secrétaire générale de l'association les Acteurs de la Finance Responsable (AFR). Les Acteurs de la Finance Responsable (AFR) est une association déclarée dont l'ambition est de fédérer une communauté d'experts de la finance responsable et de contribuer au développement de bonnes pratiques autour des grands enjeux français et internationaux de la finance responsable. Après plusieurs années d'expérience dans le monde de la finance et des banques d'investissement, Sarah a décidé de s'engager pour soutenir le développement d'une finance durable et inclusive, au service des causes sociales et environnementales. Depuis près de 5 ans, elle accompagne les entreprises et les institutions financières qui s'engagent en faveur du développement durable.

C'est dans ce cadre qu'elle collabore avec Scaled Risk afin d'accompagner le développement de solutions toujours plus innovantes en matière de traitement de la donnée extra-financière. Intégration, réconciliation, dashboard, reporting, modélisation, simulation ESG... Les innovations Scaled Risk accompagnent la montée en compétences des institutions financières sur les sujets de finance responsable.

Vous souhaitez en savoir plus sur nos solutions?

Contactez notre équipe Sales de Scaled Risk:

+33 1 44 79 33 64

contact@scaledrisk.com